

DÉPARTEMENT du CALVADOS



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2026
PROCÈS-VERBAL**

Le huit avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de réunion du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane MOULIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal :

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 15

Procurations : 2

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Stéphane MOULIN, Dominique LECAUCHOIS, Brigitte LAUGEOIS, Gilles CARPENTIER, Marie-Laure GRAVELEAU, David VAUBRUN, Laurent MARIE, Michèle HENRY, Patrick LOISON, Christophe DESCHAMPS, Muriel HERON, Laurence FLEURY, Stéphane QUESNE BANDZWOLEK, Déborah BENAICHE, Julien HARDY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec pouvoir :

Madame Sabrina FOUQUES

Madame Mélanie DUTILLEUX

Monsieur Francis FONTAINE à Monsieur Julien HARDY

Madame Pascale SALMON LECOCQ à Madame Déborah BENAICHE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte LAUGEOIS

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux du 11/02/2026 et du 20/03/2026
2. Élection des délégués issus du conseil municipal aux :
 - SIVOM de la Rive Droite de l'Orne
 - Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados "SDEC"
3. Élection des membres issus du conseil municipal devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales "CCAS"
4. Élection des membres issus du conseil municipal devant siéger à la Commission d'Appel d'offres "CAO"
5. Désignation d'un délégué issu du conseil municipal et d'un délégué issu des agents territoriaux au Comité National de l'Action Sociale "CNAS"
6. Désignation d'un Correspondant Défense issu du conseil municipal

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11 FÉVRIER ET DU 20 MARS 2026

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité sans observations.

VOTANTS : 17

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

N°1/2026-08/04 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SIVOM DE LA RIVE DROITE DE L'ORNE

Le conseil municipal de la commune de Bavent ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-7 et L. 5211-7 ;

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune devant siéger au SIVOM de la Rive droite de l'Orne ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Premier tour de scrutin pour l'élection des deux délégués titulaires

Candidat 1 Monsieur QUESNE BANDZWOLEK Stéphane

Candidat 2 Monsieur MARIE Laurent

Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

Candidat 1

Nombre de bulletins : 17

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu 17 voix à Monsieur QUESNE BANDZWOLEK Stéphane

Monsieur QUESNE BANDZWOLEK Stéphane, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

Candidat 2

Nombre de bulletins : 17

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu : 17 voix à Monsieur MARIE Laurent

Monsieur MARIE Laurent, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

Il a été ensuite procédé à l'élection des deux délégués suppléants

Premier tour de scrutin

Candidat 1 Monsieur CARPENTIER Gilles

Candidat 2 Monsieur LOISON Patrick

Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

Candidat 1

Nombre d'enveloppes : 17

Nombre de bulletins : 17

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu : 17 voix à Monsieur CARPENTIER Gilles

Monsieur CARPENTIER Gilles, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

Candidat 2

Nombre de bulletins : 17

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu : 17 voix à Monsieur LOISON Patrick

Monsieur LOISON Patrick, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

- Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au SIVOM de la Rive Droite de l'Orne.

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 14/04/2026
Publication le : 14/04/2026

N°2/2026-08/04 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CALVADOS "SDEC"

Le conseil municipal de la commune de Barent ;

Vu le Code général des collectivités territoriales articles L. 5212-7, L. 5211-8 et L. 5711-1 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein des organismes extérieurs ;

Considérant que les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados prévoient que les organes délibérants de chaque membre du Syndicat concerné désignent deux délégués titulaires ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret à la majorité absolue, à l'élection des délégués ;

Premier tour de scrutin pour l'élection des deux délégués titulaires

Candidat 1 Monsieur CARPENTIER Gilles

Candidat 2 Monsieur QUESNE BANDZWOLEK Stéphane

Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

Candidat 1

Nombre de bulletins : 17

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu : 17 voix à Monsieur CARPENTIER Gilles

Monsieur CARPENTIER Gilles, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

Candidat 2

Nombre de bulletins : 17

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu : 17 voix à Monsieur QUESNE BANDZWOLEK Stéphane

Monsieur QUESNE BANDZWOLEK Stéphane, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

- Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados.

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 14/04/2026
Publication le : 14/04/2026

N°3/2026-08/04 : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAVENT

En application des articles R 123-8 et suivants du Code de l'action sociale et des familles, Monsieur le Maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est président de droit du C.C.A.S. et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La délibération du conseil municipal n°3/2026-20/03, en date du 20 mars 2026, fixe le nombre de membres élus à six au conseil d'administration du C.C.A.S.

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2026

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants devant siéger au conseil d'administration.

Les listes de candidats ont été présentées comme suit ci-après :

Liste 1

- Madame FLEURY Laurence
- Madame GRAVELEAU Marie-Laure
- Madame HERON Muriel
- Monsieur LOISON Patrick
- Monsieur MARIE Laurent
- Madame LAUGEOIS Brigitte

Liste 2

- Madame BENAICHE Déborah
- Madame SALMON LECOCQ Pascale
- Madame FLEURY Laurence
- Madame GRAVELEAU Marie-Laure
- Madame HERON Muriel
- Monsieur LOISON Patrick

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 17

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Quotient électoral (nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir) : 2,833

Ont obtenu :

Liste	Nombre de voix	Nombre de sièges attribués au quotient	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Liste 1	13	4	1,668	1
Liste 2	4	1	1,167	0

Soit :

Liste 1 : 5 sièges

Liste 2 : 1 siège

Ont été proclamés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Madame FLEURY Laurence
- Madame GRAVELEAU Marie-Laure
- Madame HERON Muriel
- Monsieur LOISON Patrick
- Monsieur MARIE Laurent
- Madame BENAICHE Déborah

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 14/04/2026
Publication le : 14/04/2026

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2026

N°4/2026-08/04 : ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les dispositions de l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;
Considérant qu'outre le maire, président de droit, la commission d'appel d'offres pour une commune de moins de 3 500 habitants est composée de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Sont candidats au poste de titulaire :

Liste 1

- Monsieur MARIE Laurent
- Monsieur CARPENTIER Gilles
- Monsieur HARDY Julien

Sont candidats au poste de suppléants :

- Monsieur LOISON Patrick
- Madame LAUGEOIS Brigitte
- Monsieur VAUBRUN David

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 17

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Quotient électoral : 5,666

A obtenu :

Liste 1

- membres titulaires : 17 voix
- membres suppléants : 17 voix

Sont proclamés élus membres titulaires :

- Monsieur MARIE Laurent
- Monsieur CARPENTIER Gilles
- Monsieur HARDY Julien

Sont proclamés élus membres suppléants :

- Monsieur LOISON Patrick
- Madame LAUGEOIS Brigitte
- Monsieur VAUBRUN David

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, la commission d'appel d'offres comme suit :

Sous la présidence de Monsieur MOULIN Stéphane, Maire

Ayant voix délibérative :

Les membres titulaires : Messieurs MARIE Laurent, CARPENTIER Gilles et HARDY Julien.

Les membres suppléants : Monsieur LOISON Patrick, Madame LAUGEOIS Brigitte et Monsieur VAUBRUN David.

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2026

Ayant voix consultative : Le ou la Comptable publique du Service de Gestion Comptable dont la collectivité dépend et le Directeur de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des Fraudes de Basse-Normandie.

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 14/04/2026
Publication le : 14/04/2026

N°5/2026-08/04 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE "CNAS"

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'à la suite du renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection d'un délégué issu du conseil municipal et d'un délégué issu des agents territoriaux de la commune au Comité National de l'Action Sociale "CNAS".

Premier tour de scrutin pour l'élection du délégué du conseil municipal

Candidat 1 Monsieur LECAUCHOIS Dominique

Nombre de bulletins : 17

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu : 17 voix à Monsieur LECAUCHOIS Dominique

Monsieur LECAUCHOIS Dominique, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé délégué titulaire.

N°6/2026-08/04 : ÉLECTION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE ISSU DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'à la suite du renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection du correspondant défense au sein du conseil municipal.

Premier tour de scrutin

Candidat 1 Monsieur HARDY Julien

Nombre de bulletins : 17

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu : 17 voix à Monsieur HARDY Julien

Monsieur HARDY Julien, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé correspondant défense.

Visa de la Sous-Préfecture de Lisieux le : 14/04/2026
Publication le : 14/04/2026

QUESTION(S) DIVERSE(S) :

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h12.

Le Maire,
Stéphane MOULIN



La Secrétaire,
Brigitte LAUGEOIS

